

29/2

GRUPE D'ETUDES
pour
L'UNION DOUANIÈRE EUROPÉENNE

Bruxelles, le 6 février 1948.

G.D.

DIRECTIVES POUR LE PREMIER RAPPORT
DU GROUPE D'ETUDES POUR L'UNION DOUANIÈRE

=====

L'objet de ce rapport est :

- 1^{er}- de rédiger, conformément à l'engagement pris lors de la Conférence de Paris, un rapport sur l'état des travaux du Groupe d'Etudes après une période de trois mois;
- 2^o- de renseigner le public des pays participants et des autres pays sur les travaux du Groupe d'Etudes et de montrer que les travaux entrepris reposent sur des bases solides;
- 3^e- de mettre en lumière la complexité et l'étendue des problèmes qui posent l'Union Douanière réalisée sur une grande échelle et comportant une stabilité durable.

CHAPITRE I. - Résumé du rapport

CHAPITRE II. - Nature et buts d'une Union Douanière

- Référence à l'Article 42 de l'O.I.C.
- Tarif commun.
- Réduction progressive des tarifs conduisant à leur suppression entre les Etats-Membres.
- Situations relatives aux préférences accordées par les Etats-Membres avant leur entrée dans l'Union.
- Augmentation du volume des échanges internationaux par l'accroissement des disponibilités en matières premières, denrées alimentaires et produits manufacturés ainsi que par des paiements effectués avec d'autres produits de façon à épargner l'or et les devises.
- Élargissement du marché intérieur.
- Faciliter la division et la spécialisation du travail de façon à obtenir ainsi une plus grande rationalisation de la production et à diminuer les coûts de production.
- Accroître le pouvoir d'achat des pays Membres, réaliser le plein emploi et lever le niveau de vie des populations.

.../..

CHAPITRE III. - Mesures techniques nécessaires.A. Elaboration d'un tarif commun

- Nomenclature
- Base de perception (imposition spécifique ou ad valorem)
- Définition de la valeur imposable.
- Choix entre un tarif unique ou un tarif à double colonne
- Méthodes pour rechercher une moyenne convenable entre les droits des différents Etats-Membres.
- Répartition des recettes douanières.
- Unification des législations douanières (ex. régimes de transit, d'entreposé, etc.)
- Création d'un organisme du contentieux.
- Pouvoirs qui devraient être accordés aux Gouvernements pour modifier, dans la suite, le tarif commun.

B. Suppression des barrières douanières entre les Etats-membres

- Choix des méthodes : réductions par paliers (pourcentage) ou réductions par secteur.

CHAPITRE IV. - Problèmes économiques corrélatifs à ces mesures

- Difficultés relatives à la promulgation d'un tarif moyen qui puisse être effectivement mis en pratique par tous les pays intéressés.
- Exceptions au tarif commun provenant des arrangements préférentiels déjà existants.
- Harmonisation des systèmes financiers des pays intéressés et leur stabilisation progressive en vue d'éviter que les objectifs de l'Union ne soient contrariés.

CHAPITRE V. - Mesures nécessaires en période transitoire

- Nécessité d'éviter que les changements de tarifs, soit à l'intérieur de l'Union, soit entre l'Union et l'extérieur n'exercent une répercussion fâcheuse sur la capacité de production courante des économies des pays Membres ainsi que sur les relations commerciales de ces pays avec l'extérieur.
- Entente sur la politique à suivre en matière de restrictions quantitatives, de subventions et de contrôle des changes.
- Encouragements gouvernementaux aux ententes sur la rationalisation de la production.
- Mouvements de main-d'œuvre.
- Coordination de la politique des investissements.

.../...

CHAPITRE VI.- Conséquences éventuelles d'une Union Douanière

(à étudier par le Comité dont il est fait mention au Chapitre VII.)

- Coordination des politiques économiques et monétaires et des charges fiscales.
- Examen coordonné des politiques des subventions
- Mise en application coordonnée des ententes mutuelles relatives à l'usage des restrictions quantitatives et à leur réduction progressive.
- Coordination des politiques en matière de sécurité sociale, contrôle des prix et travail.
- Nécessité éventuelle des plans concertés dans d'autres domaines.

CHAPITRE VII.- Travail du Groupe d'Etudes pour l'Union Douanière

- Circonstances de sa formation - Objet du Groupe : entreprendre des études permettant aux Etats-Membres de prendre une décision sur la réalisation éventuelle du projet.
- Pays participants - Observateurs. Avantages que présenterait l'extension la plus large possible du Groupe d'Etudes dans l'intérêt de l'Europe - Invitation adressée aux Commandants de zone.
- Nombre de réunions et plans de travail futurs.
- Décision d'étudier un tarif commun

Etat de l'examen de cette question et de la préparation d'un spécimen de tarif commun.

Utilité de ce travail en relation avec :

- a) l'uniformisation de la nomenclature;
- b) les problèmes techniques qui se posent dans le cadre de l'établissement d'un tarif commun;
- c) l'établissement de bases à partir desquelles les conséquences économiques d'un tel tarif puissent être estimées.

- Décision d'étudier les conséquences économiques

Ceci se rapporte en premier lieu aux conséquences de la suppression des barrières douanières à l'intérieur de l'Union : une telle suppression aura vraisemblablement d'importants effets, d'une part sur la structure économique des pays intéressés, et d'autre part sur les relations entre ceux-ci et les pays tiers. L'objet de cette étude est de fournir les éléments essentiels, complémentaires de ceux provenant de l'étude du tarif commun,

.../...

qui permettraient aux pays de prendre leur décision. Cette étude à son tour conduira à examiner d'autres éventuels, par exemple ceux mentionnés au chapitre VI dont certains devront être pris en considération avant qu'une décision soit prise (cette section sera fondée sur le rapport du Comité préparatoire).

CHAPITRE VIII. - Programme des Unions Régionales.

Bénéfices,

Union franco-italienne

Pouvoirs scandinaves,

Contactos grecs-turques,

Differentes méthodes suivies dans chaque cas.

Utilité des progrès réalisés dans la constitution des unions régionales par rapport aux objectifs généraux du Groupe d'Etudes, et utilité des travaux du Groupe d'Etudes pour la préparation d'une union générale par la fusion des unions régionales.

CHAPITRE IX. - Observations générales.

- Contribution apportée par les études sur l'Union Douanière aux projets de restauration de l'économie européenne.
- Relations avec les plans actuels de reconstruction.
- Les avantages de l'Union semblent être plutôt des avantages à long terme que des panacées pour les problèmes économiques qui se posent à l'Europe dans l'immédiat.